

Comment devenir hypnothérapeute ?

Description

Devenir hypnothérapeute implique de [créer son entreprise](#) libérale afin d'exercer en toute légalité, mais pas seulement. Des formations doivent être suivies pour assurer à vos clients un service de qualité, et avoir la capacité de les accompagner tout au long du processus d'hypnothérapie.

Dans cet article, nous allons explorer en détails la marche à suivre pour devenir un hypnothérapeute compétent et créer votre propre entreprise d'hypnothérapie.

[Créer mon entreprise en ligne](#)

Qu'est-ce qu'un hypnothérapeute ?

L'hypnothérapeute est un professionnel utilisant les techniques d'hypnose pour apporter à leurs patients l'accompagnement nécessaire afin de surmonter leurs problèmes émotionnels.

Quelles sont ses missions ?

Devenir hypnothérapeute implique que votre **quotidien soit rythmé par différentes missions**, telles que :

- L'accueil des patients : un accueil chaleureux permet de créer un environnement confortable et sûr pour le bon déroulement des consultations ;
- Les prises de contact avec les patients : cette étape est à ne pas négliger car une bonne première prise de contact rassure les patients et permet d'instaurer une relation de confiance entre vous. A ce titre, il est important de noter tout renseignement utile afin de mieux comprendre leurs besoins et d'ainsi totalement personnaliser le déroulement des séances ;
- L'élaboration d'un programme d'accompagnement : les renseignements recueillis lors de la prise de contact doivent vous permettre de préparer un programme d'hypnose thérapeutique adapté aux besoins de vos patients ;
- Tenue des consultations : vous devrez guider le patient dans un état de conscience modifiée pour l'aider à résoudre ses problèmes. Selon le patient, la technique d'hypnose à utiliser peut varier, c'est pourquoi il est important de bien

écouter et comprendre ses besoins.

Quelles sont les qualités à avoir ?

Pour **devenir un bon hypnothérapeute**, il convient de disposer des qualités suivantes :

- Sens de l'écoute et de l'observation ;
- Empathie ;
- Patience ;
- Bonne communication ;
- Gestion maîtrisée des émotions ;
- Calme et humilité.

Quels sont les domaines dans lesquels l'hypnothérapeute intervient ?

Un hypnothérapeute peut intervenir dans divers domaines :

- Trouble psychologique ;
- Perte de poids ;
- Manque de confiance en soi ;
- Changement professionnel ;
- Trouble psychosomatique ;
- Addictions (alcool, tabac, substances stupéfiantes, etc.).

Il est ainsi possible de **se spécialiser dans l'un de ces domaines** ou de combiner vos compétences pour attirer une clientèle plus large.

Quelles sont les différences entre un hypnotiseur et un hypnothérapeute ?

Il existe des différences à connaître entre un hypnotiseur et un hypnothérapeute. Pour commencer, un hypnotiseur est généralement **un artiste ou un amateur** dans le domaine du divertissement et du spectacle.

Tandis que l'hypnothérapeute a pour but d'**aider ses clients à surmonter leur problème** notamment psychologique et/ou physique en s'aidant de l'hypnose de manière éthique et bienveillante.

De plus, devenir hypnotiseur ne nécessite généralement **aucun diplôme spécifique**.

Alors que, devenir hypnothérapeute implique une démarche thérapeutique et nécessite **une formation en hypnose** rigoureuse.

Enfin, un hypnotiseur n'a pas forcément connaissance des principes thérapeutiques et des effets que l'hypnose peut procurer à une personne médicalement parlant. Il ne se contente que des effets spectaculaires de l'hypnose. Tandis que l'hypnothérapeute à une solide compréhension des principes thérapeutiques et il comprend les techniques hypnotiques, les aspects psychologiques et émotionnels des troubles qu'ils traitent.

Quelles formations suivre pour faire de l'hypnothérapie ?

Lorsqu'une personne souhaite devenir hypnothérapeute, elle dispose de **deux voies de formation** :

- S'inscrire dans une [formation d'hypnothérapeute](#) après le baccalauréat ;
- Poursuivre des études de psychologie jusqu'au master puis s'inscrire au diplôme d'état de psychothérapeute.

A noter : il n'est pas obligatoire de suivre des formations en hypnothérapie pour ouvrir son cabinet. Il est cependant vivement recommandé d'avoir des diplômes afin d'instaurer une relation de confiance avec les patients.

Formation post-bac à l'hypnose thérapeutique

Après l'obtention du baccalauréat, vous aurez la possibilité de vous inscrire dans une formation professionnelle d'hypnothérapie. Ces formations sont généralement axées sur l'**acquisition de compétences pratiques** et vous apprendrons les techniques essentielles de l'hypnose thérapeutique.

Si vous êtes mobile, il est conseillé de **comparer les centres de formations** en hypnothérapie afin de trouver celui qui vous correspondra le mieux.

Il en existe partout en France.

Formation après des études supérieures

Le **diplôme d'Etat de psychothérapeute** vous permettra d'accéder à une formation d'un niveau plus élevé, nécessitant un engagement académique et pratique plus poussé de votre part.

Vous apprendrez généralement les bases de la psychologie clinique et apprendrez également à appréhender l'hypnose dans un contexte thérapeutique. Il sera également possible de **combiner ce diplôme avec une formation pratique** sur les bases de l'hypnothérapie.

Quel est le salaire moyen d'un hypnothérapeute en France ?

En moyenne en France, une séance d'hypnothérapie **coûte en moyenne entre 60 et 120€**. Ces montants peuvent toutefois varier selon la localisation, la réputation et l'expérience du professionnel, les spécialisations du professionnel ou encore de la concurrence présente sur le marché.

Les consultations d'hypnothérapie durent en général une heure, ce qui représente, pour une journée de 8 heures, un **revenu journalier situé entre 480 et 960 euros**.

Comment financer une formation en tant qu'hypnothérapeute en reconversion (CPF, AIF...) ?

Il existe différents moyens financiers **qui dépendent du statut de la personne au moment de sa reconversion**. Voici un tableau récapitulatif des différentes aides possibles :

Salarié en CDI, en CDD ou en intérim	Compte professionnel de formation (CPF) ;
	CPF de transition professionnelle ;
	Plan de développement des compétences ;
	Promotion par alternance Pro-A
Demandeur d'emploi	Compte personnel de formation (CPF) ;
	Aide individuelle à la Formation (AIF) ;
	Contrat de professionnalisation

	Compte personnel de formation (CPF) ;
	CPF de transition professionnelle ;
Intérimaire	Contrat de professionnalisation ;
	FAF.TT (Fonds d'Assurance Formation du Travail Temporaire)
	Compte personnel de formation (CPF) ;
Indépendant	FAF (fond d'assurance de formation) ;
	Crédit d'impôt pour la formation des dirigeants d'entreprise
	Compte personnel de formation (CPF) ;
Fonctionnaire	Congé de formation professionnelle (CFP)

Quelle forme juridique choisir pour exercer en tant qu'hypnothérapeute ?

Le choix de la forme juridique dépend du nombre de personnes s'investissant dans le projet. La forme à adopter diffère en effet selon que vous soyez seuls ou plusieurs à vous associer.

Le choix du statut juridique pour devenir hypnothérapeute



Un seul associé

- Entreprise individuelle
- Auto-entreprise
- SASU ou EURL



Plusieurs associés

- SAS
- SARL

LegalPlace.

Zoom : les différentes formalités de [création d'entreprise](#) étant particulièrement lourdes, il vous est possible de passer par LegalPlace afin de nous confier la gestion de votre dossier de création d'entreprise, de la rédaction des statuts jusqu'à l'immatriculation de votre société. Pour ce faire, il vous suffit de remplir un formulaire en ligne et d'y joindre les pièces justificatives demandées.

Créer une entreprise d'hypnothérapie seul (auto-entrepreneur, EURL...)

Si vous souhaitez créer votre entreprise d'hypnothérapie seul, il vous faudra plutôt opter pour une forme individuelle, telle que l'Entreprise individuelle (EI), la micro-entreprise, la SASU ou l'EURL.

La micro-entreprise

Pour se lancer seul dans l'aventure, la forme juridique la plus sollicitée par les hypnothérapeutes est généralement l'entreprise individuelle, et plus particulièrement la [micro-entreprise](#).

Cette dernière permet en effet de **bénéficier d'avantages considérables** tels que :

- Des démarches de création simplifiées et gratuites ;
- Une comptabilité simplifiée ;
- Un régime fiscal avantageux.

L'Entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée (EURL)

Forme unipersonnelle de la SARL, [l'EURL](#) vous permet de disposer d'une société qu'il est possible de faire évoluer. Concrètement, cela signifie que si l'entreprise est amenée à évoluer, pour accueillir par exemple de nouveaux thérapeutes, choisir le statut de l'EURL **permettra de facilement muter l'entreprise en une SARL**.

Ce statut offre une certaine sécurité juridique, puisque ses **règles de fonctionnement sont fixées par le Code de commerce**. Toutefois, il est important de noter que les frais à déboursier pour la création et la gestion d'une EURL s'avèrent généralement plus élevés que ceux nécessaires à la création d'une micro-entreprise.

La Société par actions simplifiée unipersonnelle (SASU)

Tout comme l'EURL, la [SASU](#) peut simplement évoluer en SAS en cas d'arrivée de nouveaux associés. De plus, ses **règles de fonctionnement sont plus souples**, vous accordant une grande liberté statutaire.

Cependant, les **démarches de création sont plus lourdes et plus coûteuses** que pour une micro-entreprise, et les obligations de l'entrepreneur sont elles aussi plus contraignantes.

Créer une entreprise d'hypnothérapie à plusieurs

Pour devenir hypnothérapeute et vous associer à plusieurs, deux options sont à retenir :

- La [Société à responsabilité limitée](#) (SARL) ;
- La [Société par actions simplifiée](#) (SAS).

La différence majeure entre ces deux formes juridiques est que la SARL est plus encadrée juridiquement, la SAS laissant une plus grande liberté aux associés pour déterminer les règles de fonctionnement de la société. Pour en savoir plus sur les **particularités de ces formes juridiques**, nous vous invitons à consulter l'article suivant : [SAS ou SARL](#).

Quelles sont les étapes à suivre pour créer votre micro-entreprise dans ce domaine ?

La création d'une micro-entreprise est relativement simple, puisqu'il vous suffit de **déclarer votre activité auprès du Guichet unique** de l'INPI.

La [création d'une micro-entreprise sur l'INPI](#) constitue donc la première étape à remplir pour exercer. Vous n'avez qu'à compléter le formulaire directement en ligne et transmettre les justificatifs requis au format numérique (copie de la pièce d'identité recto-verso, attestation sur l'honneur de non-condamnation et de filiation, justificatif de domiciliation).

Si votre dossier est complet, vous recevrez un numéro SIRET auto-entrepreneur vous autorisant à exercer légalement en tant qu'hypnothérapeute.

Il vous sera également nécessaire de domicilier votre entreprise. Pour se faire, vous pouvez louer un local commercial dans lequel exercer et **implanter votre siège social**, ou encore domicilier la micro-entreprise chez vous.

Bon à savoir : si vous détenez des diplômes liés au domaine médical, il est conseillé de les faire enregistrer auprès de l'Agence régionale de la santé (ARS) de votre département.

Suite à l'obtention de votre SIRET, il vous faudra **commencer à rechercher des clients**. Pour se faire, il est généralement conseillé de vous créer une présence sur internet, tel qu'un site présentant vos prestations, vos coordonnées et vos tarifs.

Quels sont les avantages de ce métier ?

Le métier d'hypnothérapeute **revêt plusieurs avantages**, parmi lesquels :

- La satisfaction d'aider autrui à résoudre ses difficultés : en accompagnant toutes sortes de patients à travers leur processus de guérison, l'hypnothérapeute améliore constamment ses connaissances et obtient satisfaction dans l'accomplissement et la complétude des programmes mis en place avec le patient ;
- La simplicité d'accès à la profession : même si la détention d'un diplôme permet d'accroître la confiance de vos futurs patients, la profession est accessible sans formation particulière, et est ainsi ouverte à un large panel de personnes ;

- Le choix de sa rémunération en fonction des horaires de travail pratiqués : vous pouvez travailler en complément d'une autre activité et ainsi limiter vos horaires de consultations ou à temps plein afin de vous constituer une rémunération plus importante.

Quelles sont les perspectives d'évolution en tant qu'hypnothérapeute ?

En tant qu'hypnothérapeute indépendant, vous disposez d'un **large éventail de possibilités d'évolution professionnelles**.

En effet, vous pouvez affiner vos compétences et techniques thérapeutiques mais aussi vous pouvez **vous spécialiser dans des domaines spécifiques** comme l'hypnose adaptée à des pratiques professionnelles spécifiques, ou même dans l'accompagnement des douleurs chroniques ou des maladies addictives.

De plus, vous pouvez également **collaborer avec d'autres professionnels de la santé** ou du bien-être comme, par exemple, un sophrologue ou un naturopathe, pour élargir davantage vos horizons et offrir des soins plus complets à vos clients.

Enfin, ces spécialisations seront notamment **à l'origine de l'augmentation de vos prix**. Afin d'élever vos revenus, il est également possible de varier vos offres en proposant des séances de groupe, des formations en hypnose ou des ateliers, en particulier en entreprise qui est, notamment, un secteur en plein essor.

FAQ

Quel diplôme pour devenir hypnothérapeute ?

Il n'existe pas de diplôme officiel pour devenir hypnothérapeute en France. Toutefois, il est conseillé de suivre une formation certifiée en hypnose thérapeutique pour acquérir les compétences nécessaires et respecter une déontologie professionnelle.

Qui peut faire de l'hypnothérapie ?

L'hypnothérapie peut être pratiquée par toute personne ayant suivi une formation certifiée en hypnose thérapeutique, de préférence avec un background en psychologie

ou dans un domaine de la santé.

Comment devenir hypnothérapeute en Belgique ?

Tout comme en France, pour devenir hypnothérapeute en Belgique, il faut suivre une formation certifiée en hypnose thérapeutique, de préférence complétée par des connaissances en psychologie ou dans un domaine de la santé.